

Annexes

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



Arrêté n° 410 / PPCS, fixant les audiences et la composition des chambres de la Cour suprême du 04 novembre 2020 au 31 juillet 2021

Le Premier président de la Cour suprême,

Vu la loi organique n° 2017-09 du 17 janvier 2017, sur la Cour suprême, notamment en ses articles 6 à 14 ;

Le bureau de la Cour suprême entendu, en sa séance du mercredi 04 novembre 2020 ;

Vu les nécessités du service ;

Arrête

Article premier. – Les audiences de la Cour suprême sont tenues, du 04 novembre 2020 au 31 juillet 2021, selon le calendrier suivant :

- **Chambre criminelle** les 1^{er} et 3^{ème} jeudis ;
- **Chambre civile et commerciale** les 1^{er} et 3^{ème} mercredis ;
- **Chambre sociale** les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis ;
- **Chambre administrative** les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis.

Article 2. – Pour le service de ces audiences, les compositions des chambres sont fixées comme indiqué au tableau annexé au présent arrêté.

Les conseillers désignés suppléants restent à la disposition des présidents de chambre.

Au cas où un « prédélibéré » est fixé à une date à laquelle se tient une audience, il aura lieu à la fin de cette audience.

Article 3. – Les présidents de chambre et le Secrétaire général de la Cour suprême sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le 04 novembre 2020.

Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY

Composition des chambres de la Cour suprême

du 04 novembre 2020 au 31 juillet 2021

Chambre criminelle

Président - *Abdourahmane DIOUF*

- Amadou BAL
- Waly FAYE
- Adama NDIAYE
- Mbacké FALL
- Moustapha BA
- Babacar DIALLO
- Fatou Faye LECOR

Chambre civile et commerciale

Président *El Hadj Malick SOW*

- Souleymane KANE
- Mamadou DÈME
- Amadou Lamine BATHILY
- Moustapha BA
- Seydina Issa SOW
- Kor SÈNE
- Latyr NIANG
- El Hadji Birame FAYE

Chambre sociale

Président *Jean Louis Paul TOUPANE*

- Hamady Amadou DIALLO
- Waly FAYE
- Amadou Lamine BATHILY
- Seydina Issa SOW
- Babacar DIALLO
- Kor SÈNE

Chambre administrative

Président *Abdoulaye NDIAYE*

- Oumar GAYE
- Adama NDIAYE
- Mbacké FALL
- Idrissa SOW
- Jean Aloïse NDIAYE
- Fatou Faye LECOR

Calendrier des audiences ***Jours et heures de prédélibéré***

Nota Bene. Sous réserve d'accord entre les présidents de chambre concernés, les jours et heures de prédélibérés pour chaque chambre sont fixés ainsi qu'il suit :

- Lundi à 10 h Prédélibéré de la chambre administrative et de la chambre sociale ;
- Mardi à 10 h Prédélibéré de la chambre civile et commerciale ;
- Jeudi à 10 h Prédélibéré de la chambre criminelle.

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



**Arrêté n° 217 / PPCS, modifiant la composition des chambres
de la Cour suprême
du 1^{er} août au 31 octobre 2021**

Le Premier président de la Cour suprême,

Vu la loi organique n° 2017-09 du 17 janvier 2017, sur la Cour suprême, notamment en ses articles 6 à 14 ;

Vu l'arrêté n° 026410 du 16 juillet 2021 du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, fixant la durée des vacances judiciaires de l'année 2021 ;

Le bureau de la Cour suprême entendu, en sa séance du jeudi 29 juillet 2021 ;

Vu les nécessités du service ;

Arrête

Article premier. – Les audiences de la Cour suprême sont tenues, du 1^{er} août au 31 octobre 2021, selon le calendrier suivant :

- **Chambre criminelle** **les jeudis 12 août, 16 septembre et 21 octobre 2021 ;**
- **Chambre civile et commerciale** **les mercredis 18 août, 15 septembre et 20 octobre 2021 ;**
- **Chambre sociale** **les mercredis 11 août, 08 septembre et 13 octobre 2021 ;**
- **Chambre administrative** **les jeudis 26 août, 23 septembre et 28 octobre 2021.**

Article 2. – Pour le service de ces audiences, les compositions des chambres sont modifiées comme indiqué au tableau annexé au présent arrêté.

Les conseillers désignés suppléants restent à la disposition des présidents de chambre.

Au cas où un « prédélibéré » est fixé à une date à laquelle se tient une audience, il aura lieu à la fin de cette audience.

Article 3. – Les présidents de chambre et le Secrétaire général de la Cour suprême sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le 30 juillet 2021

Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY

Composition des chambres de la Cour suprême

Vacances judiciaires

Chambre criminelle

Audience 12 août 2021

- Président* - *Adama NDIAYE*
- Waly FAYE
 - Amadou Lamine BATHILY
 - Moustapha BA
 - Babacar DIALLO
 - KOR SÈNE

Audience 16 septembre 2021

- Président* - *Abdourahmane DIOUF*
- Adama NDIAYE
 - Amadou Lamine BATHILY
 - Mbacké FALL
 - KOR SÈNE
 - Jean Aloïse NDIAYE

Audience 16 septembre 2021

- Président* - *Amadou BAL*
- Waly FAYE
 - Mbacké FALL
 - Moustapha BA
 - Babacar DIALLO
 - Fatou Faye LECOR

Chambre administrative

Audience 26 août 2021

Président *Abdoulaye NDIAYE*

- Oumar GAYE
- Adama NDIAYE
- Idrissa SOW
- Fatou Faye LECOR
- Moustapha BA

Audience 23 septembre 2021

Président *Oumar GAYE*

- Adama NDIAYE
- Amadou Lamine BATHILY
- Mbacké FALL
- Jean Aloïse NDIAYE
- Kor SÈNE

Audience 28 octobre 2021

Président *Abdoulaye NDIAYE*

- Waly FAYE
- Mbacké FALL
- Jean Aloïse NDIAYE
- Idrissa SOW
- Fatou Faye LECOR

Chambre sociale

Audience 11 août 2021

Président *Jean Louis Paul TOUPANE*

- Waly FAYE
- Amadou Lamine BATHILY
- Moustapha BA
- Babacar DIALLO
- Kor SÈNE

Audience 8 septembre 2021

Président *Jean Louis Paul TOUPANE*

- Adama NDIAYE
- Amadou Lamine BATHILY
- Mbacké FALL
- Babacar DIALLO
- Kor SÈNE

Chambre civile et commerciale

Audience 18 août 2021

Président *El Hadj Malick SOW*

- Souleymane KANE
- Mamadou DÈME
- Amadou Lamine BATHILY
- Moustapha BA
- Kor SÈNE

Audience 15 septembre 2021

Président *El Hadj Malick SOW*

- Amadou Lamine BATHILY
- Adama NDIAYE
- Mbacké FALL
- Kor SÈNE
- Jean Aloïse NDIAYE

Audience 20 octobre 2021

Président *El Hadj Malick SOW*

- Souleymane KANE
- Mamadou DÈME
- Waly FAYE
- Moustapha BA
- Latyr NIANG

Calendrier des audiences – Vacances judiciaires

Nota Bene. Sous réserve d'accord entre les présidents de chambre concernés, les jours et heures de prédélibérés pour chaque chambre sont fixés ainsi qu'il suit :

- Lundi à 10 h Prédélibéré de la chambre administrative et de la chambre sociale
- Mardi à 10 h Prédélibéré de la chambre civile et commerciale
- Jeudi À 10 H Prédélibéré de la chambre criminelle.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



Parquet général

Audiences des vacances 2021

Août

<i>Matière</i>		<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Criminelle</i>	12 août 2021	Salobé GNINGUE	Oumar DIÈYE
<i>Civile et commerciale</i>	18 août 2021	Oumar DIÉYE	Amadou Mbaye GUISSE
<i>Sociale</i>	25 août 2021	Amadou Mbaye GUISSE	Ousmane DIAGNE
<i>Administrative</i>	26 août 2021	Ousmane DIAGNE	Amadou Mbaye GUISSE

Septembre

<i>Matière</i>		<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Criminelle</i>	16 sept. 2021	Amadou Mbaye GUISSE	Ousmane DIAGNE
<i>Civile et commerciale</i>	15 sept. 2021	Maréma DIOP GUÉYE	Amadou Mbaye GUISSE
<i>Sociale</i>	08 sept. 2021	Ousmane DIAGNE	Maréma DIOP GUÉYE
<i>Administrative</i>	23 sept. 2021	Ahmeth DIOUF	Ousmane DIAGNE

Octobre

<i>Matière</i>		<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Criminelle</i>	21 oct. 2021	Salobé GNINGUE	Oumar DIÉYE
<i>Civile et Commerciale</i>	20 oct. 2021	Oumar DIÉYE	Maréma DIOP
<i>Sociale</i>	13 oct. 2021	Ahmeth DIOUF	Ousmane DIAGNE
<i>Administrative</i>	28 oct. 2021	Salobé GNINGUE	Ahmeth DIOUF

Fait à Dakar, le 29 juillet 2021

Mahamadou Mansour MBAYE

Liste des figures et tableaux

Figures

Figure 1 Aperçu général de l'activité juridictionnelle	14
Figure 2. Évolution du nombre d'affaires transmises aux chambres	16
Figure 3. Répartition des affaires transmises aux chambres	17
Figure 4. Évolution du nombre de décisions	18
Figure 5. Répartition des décisions par chambre	20
Figure 6. Répartition des décisions rendues par la chambre criminelle	21
Figure 7. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre criminelle	22
Figure 8. Répartition des décisions rendues par la chambre civile et commerciale	24
Figure 9. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre civile et commerciale	25
Figure 10. Répartition des décisions rendues par la chambre sociale	26
Figure 11. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre sociale	27
Figure 12. Répartition des décisions rendues par la chambre administrative	28
Figure 13. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre administrative	29
Figure 14. Répartition des décisions rendues par les chambres réunies	30

Tableaux

Tableau 1. Évolution du nombre d'affaires enregistrées au greffe central	15
Tableau 2. Évolution du nombre d'affaires transmises aux chambres	15
Tableau 3. Évolution du nombre de décisions	17
Tableau 4. Répartition par nature de décisions et par formation	19
Tableau 5. Répartition des décisions rendues par la chambre criminelle	21
Tableau 6. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre criminelle	22
Tableau 7. Répartition des décisions rendues par la chambre civile et commerciale	23
Tableau 8. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre civile et commerciale	24
Tableau 9. Répartition des décisions rendues par la chambre sociale	25
Tableau 10. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre sociale	26
Tableau 11. Répartition des décisions rendues par la chambre administrative	27
Tableau 11. Répartition des décisions rendues par la chambre administrative (suite)	28
Tableau 12. Évolution de l'activité juridictionnelle de la chambre administrative	29
Tableau 13. Nature des décisions rendues par les chambres réunies	30

Table des matières

Présentation du Rapport annuel de la Cour suprême pour l'année 2021 par M. Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY	7
Première partie : Activités de la Cour suprême	11
I. Présentation de l'activité juridictionnelle 2021	13
<i>1. Analyse globale de l'activité juridictionnelle</i>	13
A. Hausse du nombre d'affaires enregistrées au greffe	14
B. Baisse du nombre d'affaires transmises aux chambres	15
C. Baisse du nombre de décisions	17
<i>2. Étude détaillée des données par chambre</i>	20
A. Chambre criminelle	20
B. Chambre civile et commerciale	23
C. Chambre sociale	25
D. Chambre administrative	27
E. Chambres réunies	29
II. Activités administratives	31
<i>1. Activités du Service de documentation et d'études de la Cour suprême</i>	31
La participation du SDECS à l'activité juridictionnelle de la Cour suprême : l'aide à la décision	31
La constance dans la mission d'aide à la décision	31
La promotion de l'accès au droit	32
Diffusion de la jurisprudence	32
Développement des activités scientifiques	33
Dialogue des juges	33
Séminaire avec les Fondations René Cassin et Friedrich Naumann	33
Séminaire des correspondants AHJUCAF	34
Développement des outils d'accès au droit	34

2. Activités consultatives	35
Compte rendu de l'activité consultative durant l'année 2021	35
Statistiques de l'année 2021	36
III. Activités internationales	37
IV. Perspectives pour l'année 2022	39
Projet de digitalisation des procédures	39
Les perspectives en termes de formation et d'animation scientifique	40
Projet de vernissage : 14 ^e Biennale de Dakar du 19 mai au 21 juin 2022 : Exposition off à la Cour suprême	40
Deuxième partie : Discours et études	43
I. Discours	45
Discours d'ouverture de M. Cheikh Ahmed Tidiane Coulibaly, Premier président de la Cour suprême du Sénégal, à la Session spéciale "Justice et État de droit", 17-20 mai 2021	45
Discours de clôture de M. Mahamadou Mansour MBAYE, Procureur général, à la Conférence spéciale en marge de la 11 ^{ème} session annuelle de formation en droit international des droits de l'homme	49
Discours d'ouverture de M. Cheikh Ahmed Tidiane Coulibaly, Premier président de la Cour suprême du Sénégal, séminaire régional annuel des correspondants AHJUCAF, Dakar 28, 29 et 30 juillet 2021	53
II. Études	57
Intelligence artificielle (IA) et systèmes judiciaires en Afrique	
Jean Aloïse Ndiaye	57

La justice en temps de la Covid 19 au Sénégal : bilan, défis et perspectives Idrissa Sow	79
L'expérience des Chambres africaines extraordinaires (CAE) auprès des juridictions sénégalaises en matière de lutte contre l'impunité en Afrique Mbacké Fall	87
Jurisprudence	97
Titres et sommaires de décisions retenues pour publication au <i>Bulletin des Arrêts 2021</i>	97
Chambre criminelle	99
Chambre civile et commerciale	103
Chambre sociale	111
Chambre administrative	121
Chambres réunies	145
Annexes	149
Arrêté n° 000410 / PPCS, fixant les audiences et la composition des chambres de la Cour suprême du 04 novembre 2020 au 31 juillet 2021	149
Composition des chambres de la Cour suprême du 06 novembre 2019 au 31 juillet 2021	150
Calendrier des audiences 2020-2021. Jours et heures de prédélibéré	152
Arrêté n° 000217 / PPCS, modifiant la composition des chambres de la Cour suprême du 1 ^{er} août 2021 au 31 octobre 2021	153
Composition des chambres de la Cour suprême - Vacances judiciaires	154
Calendrier des audiences - Vacances judiciaires	158
Audiences des vacances 2021	159
RAPPORT ANNUEL DE LA COUR SUPRÊME 2021	165

Liste des figures et des tableaux	161
Table des matières	163
Adoption du rapport	167

**Le présent Rapport a été adopté
par l'Assemblée intérieure de la Cour suprême,
en sa séance du 27 juillet 2022**

Achévé d'imprimer sous les presses
de l'Imprimerie Polykrome
août 2022



Cour suprême

(ex Musée Dynamique)

bd Martin Luther King – Fann Hock

BP 15 184 Dakar – Sénégal

Tél. (221) 33 889 10 10

<http://www.coursupreme.sn>